



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-55257>

Département(s) de publication : **20A**

Annonce n° **25-55257**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-94706

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24201005600073

Ville : Ajaccio

Code postal : 20000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 20A

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Etude de faisabilité pour la mise en place d'amarrages fixes sur les sites de plongée les plus fréquentés du site Natura 2000 et rédaction des dossiers réglementaires

Code CPV principal - Descripteur principal : 79314000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le détail du phasage de l'opération figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires

Critères d'attribution : Valeur technique : 30% Prix des prestations : 70%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 06/02/25 Marché n° : 2025c007 Biotope, All Antoine Becquerel, 83340 Le Cannet-

Des-Maures Montant Ht : 64 990,00 Euros Sous-traitance : oui. Renseignements complémentaires :

Notifié le 16/05/2025. Durée du contrat 1 an. Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via

l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après: www.telerecours.fr "Le

marché et les pièces de la consultation pourront être consultés directement à la Dacp, située à la

Capa, 18 rue Antoine Sollacaro, espace Alban bât G et H, Ajaccio. Pour ce faire, les opérateurs devront

transmettre leur demande de consultation à l'adresse marche-public@ca-ajaccien.fr, indiquant l'objet

de l'affaire et l'identité de ou des personnes qui procéderont à la consultation des pièces. Celle-ci

pourra être réalisée dans les 48 heures suivant la réponse de la Dacp attestant de la bonne réception de la demande"

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/05/2025